



## Indemnity de cours mminerve

Par **jiji09**, le **08/03/2013 à 16:44**

[fluo]bonjour[/fluo]

J'ai résilié mon contrat avec cours Minerve après pour la préparation de concours aide soignante après juste 1 mois et 2 semaines, ils m'ont obligé de payer une indemnité <http://www.experatoo.com/images/smilies/17.gif> et j'ai commencé à payer cette indemnité de 450 euros mais à cause des problèmes financiers j'ai arrêté le paiement il reste 75 euros de payer alors il vous envoie un message : "suite à un sinistre vous mettant en cause... appelez-nous à 08..." aidez-moi j'ai rien compris... ce sont des arnaques

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **08/03/2013 à 17:18**

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre